

Communiqué de presse

Trévenans, le 13 mars 2020

CORONAVIRUS

L'HNFC déclenche le plan blanc

Compte tenu du nombre de cas suspects de Coronavirus sur le Territoire du nord Franche-Comté et au sein de l' HNFC, conformément aux recommandations des autorités sanitaires et afin d'assurer notre mission de service public au service de la population, le plan blanc a été déclenché à l'HNFC à compter du 12 mars 2020 au soir.

L'objectif de ce dispositif décidé par la Direction, après information de l'ARS, permet en place des mesures exceptionnelles d'organisations.

Une cellule de crise a été constituée, elle est en charge d'analyser quotidiennement la situation et de prendre les décisions qui s'imposent pour garantir la sécurité des soins et assurer la protection des personnels.

L'HNFC s'attend à accueillir dans les jours et les semaines à venir un nombre important de patients relevant soit d'une hospitalisation dans un service conventionnel, soit d'une hospitalisation en réanimation pour les cas les plus graves.

A compter de vendredi 13 mars au soir, un service supplémentaire, dans un secteur isolé de l'Hôpital, va être transformé pour accueillir davantage de patients porteurs du virus « COVID 19 ».

Par ailleurs, le service de réanimation va augmenter significativement ses capacités en lits et en personnels pour permettre la prise en charge des patients dont l'état de santé se dégraderait.

Pour permettre l'augmentation de ses capacités d'hospitalisation, l'HNFC a donc décidé de déclencher le plan blanc. Ce dispositif d'urgence permet de faciliter la déprogrammation de son activité, de rappeler du personnel pour assurer l'augmentation de ses capacités d'hospitalisation et de prendre toutes mesures utiles à l'accueil rapide d'un nombre de patients significatifs, à la protection des patients hospitalisés et des personnels qui les prennent en charge.

Cela entraîne à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre :

- l'interdiction des visites aux patients dans tous les établissements et sites de l'HNFC, exception faite en pédiatrie, maternité et néonatalogie pour les parents seulement, et après accord du médecin dans des situations particulières (fin de vie ...),
- la mise en place d'un circuit spécifique COVID 19 pour la prise en charge des patients en ambulatoire,
- une réduction de l'activité chirurgicale et des consultations ; une déprogrammation des opérations non urgentes
- le rappel des personnels

Les secrétariats de l'HNFC prendront contact directement avec les patients concernés par ces déprogrammations à compter de vendredi 13 mars. Ces consultations et hospitalisations non urgentes seront reprogrammées dans les meilleurs délais en fonction de l'évolution de la situation. Nous demandons aux usagers d'attendre d'être contactés et de ne pas prendre l'initiative d'appeler ou de se rendre à l'HNFC afin de ne pas saturer les lignes téléphoniques et les secrétariats. Si les usagers ne reçoivent ni appels, ni courriers, cela signifie que le rendez-vous ou leur hospitalisation est maintenu.

Un rappel ciblé des personnels par l'encadrement est en cours. Pour anticiper les besoins pour les semaines à venir, l'HNFC sollicite également un renfort auprès des retraités ainsi que la mobilisation de la réserve sanitaire afin d'assurer une prise en charge des patients tout au long des semaines à venir.

Nous remercions l'ensemble de nos professionnels pour leur mobilisation, leur solidarité et leur engagement au service de la santé de la population.

Pour toute information, consulter le site de l'HNFC et les sites officiels :

<http://www.hnfc.fr/>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>